



COMMUNE DE ROQUEBRUNE

Pictogrammes

- Accès aux véhicules nautiques à moteur
- Réservé aux planches à voile
- Zone interdite aux embarcations motorisées
- Accès des navires
- Baignade interdite
- Interdit aux véhicules nautiques à moteur
- Réservé aux bateaux à voile
- Ski nautique
- Zone réservée uniquement aux baigneurs
- Poste de secours

Domaine Public Maritime

- Bouée 300 m
- Limite de parc (600 m)
- Limite des 300 m
- Accostage interdit
- Chenal
- Zone de mouillage
- ZRUB, ZIEM
- Zone de mouillage propre
- Emissaire
- Projet mouillage
- Bâtiments démontables
- Chenal de sécurité
- Chenal réservé aux sports nautiques de vitesse
- Chenal réservé aux planches nautiques tractées
- Zone de circulation et de mouillage interdit
- Zone de mouillage interdit

Maritime et Plages

- Qualités des eaux
- Rejet tout à l'égout en mer
- Transports maritime
- Rejet pluviale
- Rejet tout à l'égout
- Qualités des eaux de baignades

IGN@BDORTHO 2003

Avril 2007

